

Nombre de membres en exercice : 32**Séance du 27 juillet 2020****Présents : 27**

L'an deux mille vingt et le vingt-sept juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 27 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Jean-Marie FABRE, François BONO, Jean-Claude GUIRAUD, Françoise PONS, Michel PETIT, Didier GAVALDA, Alain RICARD, Nicolas ALIBERT, Brigitte PAILHE FERNANDEZ, Francis GALINDO, Lucien BIAU, Marie-Christiane BOUSQUET, Bernard CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie DESSENS, Marie-Jeanne FOUQUE, Françoise GAU, Michel LOUBET, Roger MEUNIER, Paul MUFFATO, Françoise NOGUES, Myriam PELFORT, Elsa PERRICHON, Christian SAISSAC, Valérie SEGUIER, Denis SOLIVERES, Jean-Michel TALMANT

Représentés: Christine BERNOT par Paul MUFFATO, Christine CALVET par Jean-Claude GUIRAUD, Patrick PISTRE par Françoise PONS, Serge SERIEYS par Françoise NOGUES, Geneviève VIALATTE par Jean-Marie FABRE

Excuses:**Absents:**

Secrétaire de séance : François BONO

Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe Hôtel d'entreprises - DE 2020 079

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles du budget annexe Hôtel d'entreprises de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour la création d'une nouvelle opération d'investissement "Reconstruction de l'hôtel d'entreprises" et d'approuver les décisions modificatives. Le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe Hôtel d'entreprises - DE 2020 080

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles du budget annexe Hôtel d'entreprise de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires pour la création d'une nouvelle opération d'investissement "Construction d'un bâtiment industriel" et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées.

Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe Réseau.net - DE 2020 081

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles du budget annexe Réseau.net de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives.

Le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe SPANC - DE 2020 082

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles 618/673 du budget annexe SPANC de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives

Le Président invite le Conseil Communautaire à voter ces crédits.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires - Budget général - DE 2020 101

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles 204421 (041) / 2764 (041) du budget général de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Vote de crédits supplémentaires - Budget annexe spanc - DE 2020 102

Le Président expose au Conseil Communautaire que les crédits ouverts aux articles 6063/61551/6262/7062 du budget annexe SPANC de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Désignation des commissions intercommunales - DE 2020 083

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer les commissions intercommunales suivantes :

- Commission DECHETS MENAGERS
- Commission EAU ASSAINISSEMENT
- Commission MUTUALISATION DES MOYENS
- Commission SOCIAL / ENFANCE-JEUNESSE
- Commission CULTURE / TOURISME
- Commission MOBILITE / ITINERANCE (sentiers randonnées)

Désignation des délégués au CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du PETR "Hautes terres d'Oc" - DE 2020 084

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les délégués suivants au collège des élus du Conseil de développement :

Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Alain RICARD, Christine BERNOT

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres - DE 2020 085

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE comme membres de la commission d'appel d'offres :

Président : Jean-Marie FABRE

Membres titulaires : François BONO, Didier GAVALDA, Jean-Claude GUIRAUD, Nicolas ALIBERT, Francis GALINDO

Membres suppléants : Françoise PONS, Michel PETIT, Valérie SEGUIER, Paul MUFFATO, Alain RICARD

Désignation du délégué à l'association Tarn Information Géographique (TIGEO) - DE 2020 086

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Jean-Marie FABRE, Président de la communauté de communes, ou son représentant comme délégué à TIGEO.

Désignation du délégué au Parc naturel régional du " Haut-Languedoc " - DE 2020 087

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M. Jean-Marie FABRE, Président de la communauté de communes, ou son représentant comme délégué au Parc naturel régional du « Haut-Languedoc ».

Désignation des délégués au syndicat TRIFYL - DE 2020 088

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE comme représentants au syndicat TRIFYL :

Délégué titulaire : Michel PETIT / Délégué suppléant : Lucien BIAU

Délégués au Syndicat mixte du "Bassin de l'Agout" - DE 2020 089

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les délégués suivants au Syndicat mixte du "Bassin de l'Agout" :

Titulaires : François BONO, Alain RICARD

Suppléants : Michel PETIT, Nicolas ALIBERT

Désignation d'un délégué à l'association " Granit et pierres du Sidobre " et à la SOSALEX - DE 2020 090

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur le Président ou son représentant comme délégué de la communauté de communes à l'association « Granit et pierres du Sidobre » et la SOSALEX.

Désignation d'un délégué au sein du syndicat " Agence de GEstion et Développement Informatique " (A.GE.D.I). - DE 2020 091

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Monsieur Jean-Marie FABRE, Président (contact@ccsvp.fr / 0563730386), ou son représentant comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.

Achat terrains, commune de Roquecourbe (81210) - DE 2020 092

Monsieur le Président expose que la communauté de communes pourrait acheter les parcelles AR 288 et AR 264, afin de régulariser l'utilisation de ce lieu de stockage pour les matériaux de voirie.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de lancer l'acquisition des parcelles AR 288 et AR 264, sur la commune de Roquecourbe, conformément aux conditions décrites ci-avant et aux crédits prévus au budget de la communauté.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour lancer cette acquisition, mettre en œuvre ce programme et signer tout document afférent à cette vente ou au conventionnement avec le Conseil Départemental afin de gérer l'accès et les clôtures des parcelles de terrain attenantes.

Ajout de nouveaux matériaux - Tarifs vente granit concassé - DE 2020 093

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les tarifs concernant la vente de matériau concassé de granit issus de la filière granit du Sidobre.

PRECISE que cette délibération annule et remplace la délibération du 22/07/2019.

Avenant à la convention triennale 2018 - 2020 entre le département du Tarn et la communauté de communes sidobre vals et plateaux et l'association du musée du protestantisme - DE 2020 094

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier la convention triennale 2018 – 2020 entre le Département du Tarn et la Communauté de communes Sidobre Vals et Plateaux et l'association du musée du protestantisme par un avenant.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour mettre en œuvre cet avenant ainsi que toutes pièces afférentes à ce dossier.

Tarif de vente de la régie de recette du SPA - DE 2020 095

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de fixer les tarifs des produits et prestations vendus par la Régie de recettes du SPA Office de tourisme Sidobre Vals et Plateaux.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Achat de la parcelle N° 374 section AC sur la Commune de Fontrieu pour l'€uro symbolique. - DE 2020 096

Monsieur le Président indique au Conseil que Madame le Maire de Fontrieu et son Conseil Municipal sont disposés à vendre à la Communauté de Communes pour la somme de : 1 euro la parcelle section AC, N° 374, pour une superficie de : 78 a et 81 ca, située sur la Commune de Fontrieu.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à cet achat et à signer toutes les pièces nécessaires.

Désignation des délégués au " SPA - Office de tourisme " - annule et remplace la délibération n°DE 2020 98 pour erreur matérielle - DE 2020 98 BIS

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les délégués au conseil d'exploitation du service public administratif (SPA) « Office de tourisme intercommunal » ; soit 9 titulaires et 9 suppléants pour le collège des élus :

1. Christiane BOUSQUET	1. Christine BERNOT
2. Jean-Marie FABRE	2. Roger MEUNIER
3. François BONO	3. Christine CALVET
4. Françoise GAU	4. Nicolas ALIBERT
5. Alain RICARD	5. Christian SAISSAC
6. Myriam PELFORT	6. Marie-Jeanne FOUQUE
7. Brigitte PAILHE-FERNANDEZ	7. Francis GALINDO
8. Françoise PONS	8. Michel LOUBET
9. Geneviève VIALATTE	9. Jean-Michel TALMANT

et 8 titulaires et 8 suppléants pour le collège des prestataires :

1. *association culturelle – « Œuvres de Marcel Guiraud », M. Emmanuel ARIEN (St Pierre)	– *association culturelle Société AMIS du Pays Vabrais, Michel CALS (Vabre)
2. *association culturelle – Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d'Oc, M. Guillaume GAUDART (Lacaze)	2. *association culturelle - Sauvegarde du Pays Sacaradel, M. Denis LARROQUE (Roquecourbe)

3. *camping, hôtel, restaurant, village vacances, M. LEBLOND (Brassac)	3. *camping, hôtel, restaurant, Richard KOEVOETS (Le Bez)
4. *gîte et chambre d'hôtes, Mme MIE (Le Bez)	4. *association culturelle, Moulin des Sitelles : Anne Caroline GARCIA (Burlats)
5. *producteurs et artisans, Mme Myriam JOLY (Burlats)	5. *producteurs et artisans, Mme CABANE (Lacrouzette)
6. *musée du protestantisme, Mme Nelly BARTHES (Fontrieu)	6. *musée du protestantisme, Mme Marie CHABBERT (Fontrieu)
7. *association des granitiers, Mme Cécile KIEFFER (Vabre)	7. * association la Cunhiere, Mme ESCAFFRE (Le Bez)
8. *association d'animation, Comité Philippe GIRBATS (Lacrouzette)	8. *association d'animation, Mickael ROUANNET (Brassac)

Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS) - DE 2020_099

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants Comité National d'Action Sociale pour le personnel des collectivités territoriales (CNAS) pour collège des élus : Monsieur François BONO et le collège des agents : Monsieur Olivier DELBOS

Proposition liste commission intercommunale des impôts directs (CIID) - DE 2020_100

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de proposer la liste de commissaires pour la commission intercommunale des impôts directs (CIID). **PRECISE** que Monsieur Jean-Marie FABRE, Président, est membre de droit de la CIID.